

Réf: Dossier 285646

Avis de constitution

SOCIETE « AKM IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN-COCODY SICOI APPARTEMENT 648,
Lot 585, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/02/2024 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 18/03/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKM IMMOBILIER »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et, particulièrement en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

- Achat de terrains nus ;
- La mise en valeur
- Gestion immobilière

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres, similaires ou connexe, susceptibles de faciliter le développement ou l'extension de la société.

Capital 1,200,000 F CFA divisé en (120.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY SICOI APPARTEMENT 648,

Lot 585, Ilot 0

Dirigeant(s) M KONAN KOUADIO RAPHAEL ANDOH (ADMINISTRATEUR), M KONAN KOUAME JEAN-JAURES ANDOH (ADMINISTRATEUR), Mme KONAN AFFOUE ANDOH EPOUSE KRAMO (ADMINISTRATEUR), Mme ANDO KONAN AKISSI MADELEINE (ADMINISTRATEUR), Mme KONAN AMENAN ANDOH (ADMINISTRATEUR), Mme ANDOH KONAN AYA EMMA LUCETTE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00067 du 02/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25946/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

